

LA CHARTE DE L'ADSEA 06

L'ADSEA n'existe que par et pour des personnes en situation de souffrance, de vulnérabilité ou d'exclusion, en raison d'un handicap ou de difficultés spécifiques d'adaptation au corps social.

Toutes les énergies qu'elle mobilise par l'engagement de ses membres bénévoles, par l'activité de ses professionnels, par ses axes de développement et les propositions qu'elle soumet aux pouvoirs publics, par son organisation tendent vers un seul et unique but :

Viser le développement, l'épanouissement et la restauration de la personne accueillie dans le lien social.

L'ADSEA est une association HUMANISTE et ENGAGÉE qui veut promouvoir une citoyenneté active en s'appuyant sur :

- ✂ Les Droits de l'Homme et de l'Enfant
- ✂ La Laïcité
- ✂ Le respect des différences

Association HUMANISTE, elle entend :

✂ Placer les personnes au centre de ses interventions , en prenant prioritairement en compte ce qui donne sens à leur existence.

✂ Les reconnaître :

* Dans leur globalité leur histoire et leurs groupes d'appartenance,

* En tant qu'acteurs

- Des décisions qui les concernent
- De l'organisation de leur prise en charge
- de l'évaluation des actions menées

☐ Les soutenir dans l'exercice de leurs droits

☐ Valoriser le potentiel et les capacités de chacun

☐ Considérer le temps comme l'un des facteurs essentiels de la réalisation de son projet personnel, au delà de l'intervention de l'Association.

Action ENGAGÉE, elle entend :

☐ Etre solidaire des personnes en difficulté :

* Par la reconnaissance de l'utilité sociale de chacun indépendamment de son efficacité économique

* Par le témoignage de leurs conditions d'existence et de leurs souffrances

* Par la mise en place de dispositifs de proximité qui articulent réponses individuelles et actions sur les environnements.

* Par la contribution à la recherche d'un développement durable dans lequel la personne concernée s'implique pour prendre en charge sa destinée.

☐ Etre force de propositions :

- * En s'appuyant sur ses pratiques et ses capacités d'expertise et d'observation,
- * En apportant sa contribution à l'élaboration des politiques publiques,
- * En prenant l'initiative d'innovations et d'expérimentations.

☐ Produire des valeurs partagées qui irriguent toutes les pratiques et favorisent le fonctionnement de tous ses membres, administrateurs professionnels et partenaires bénévoles au seul service d'une cause commune.